

LE TEMPS

Santé Mardi 18 mai 2010

«L'étude Interphone n'apporte rien d'utile aux décideurs pour la protection de la population»

Par Propos recueillis par O. D.

Pierre Zweigacker, physicien à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, et auteur d'un livre sur la question des effets des champs électromagnétiques sur la santé, livre son expertise sur l'étude Interphone

Le Temps: Que penser de cette étude?

Pierre Zweigacker: Elle est pathétique et absurde. Ce genre de vaste étude épidémiologique contient un grand nombre de facteurs (durée, mode d'utilisation changeant des portables, etc.) qu'il est très difficile de contrôler, car la méthodologie repose sur des questions posées rétrospectivement aux participants. Ce qui peut aboutir à des résultats étonnants: il semble, ici, que dans la plupart des cas, le risque de développer un cancer du cerveau (gliome ou méningiome) serait moindre lorsqu'on utilise un téléphone portable que lorsqu'on n'en utilise pas... L'appareil aurait-il donc un effet protecteur? Et dans leurs explications, les scientifiques avouent moins chercher les causes de ces effets protecteurs que les raisons pour lesquelles l'étude n'a pas abouti à des conclusions probantes... En résumé, cette étude risque de faire rire de dédain ceux qui soutiennent que les portables peuvent causer le cancer. Son effet sera à leurs yeux de décrédibiliser les études similaires, voire la démarche scientifique en entier.

– A une extrémité du spectre des résultats, l'étude conclut pourtant à un possible risque plus élevé pour les utilisateurs intensifs...

– Tous les résultats sont présentés selon ce qu'on appelle un odds ratio (OR). Ce chiffre correspond en gros à un facteur par lequel il faut multiplier le risque potentiel entre une personne exposée et une qui n'est pas exposée aux ondes du portable. Toutes les études réalisées à ce jour concernant les effets des ondes électromagnétiques à haute fréquence montrent des valeurs d'OR situées entre 0,8 et 1,5. Ce qui n'est pas assez clair pour tirer des conclusions irréfutables... Un seul des groupes d'Interphone [les personnes disant avoir utilisé très intensivement leur portable entre une et quatre années avant le début de la collecte des données, ndlr] affichait effectivement un OR de 4,8, soit un risque 4,8 fois plus élevé de développer un méningiome. Mais cette donnée est à prendre avec prudence, car les résultats globaux jettent le doute sur l'entier de l'étude. Par comparaison, la valeur des OR, dans le cas du cancer du poumon dû à la fumée, était de 30 chez les fumeurs. Une discrimination claire était donc possible dans ce cas.

– Les limites que vous mentionnez ne peuvent-elles pas être compensées par le grand nombre de sujets?

– En partie. Les résultats ont été pondérés sur la base d'hypothèses. Mais si ces pondérations étaient réalistes, ce qui est toujours difficile à garantir, elles auraient justement évité les conclusions peu plausibles auxquelles arrive l'étude.

- L'un des biais n'est-il pas aussi le décalage constant entre l'étude et l'évolution rapide de la technologie?
- La science – et surtout les études épidémiologiques menées sur des années – ne peut en effet pas suivre le rythme de la technologie.
- Mais est-ce une raison suffisante pour ne pas faire d'étude épidémiologique sur une période donnée?
- Si l'objectif est d'accroître la connaissance scientifique, alors oui, ces études sont utiles. Mais si le but est de protéger la population en cas de nocivité réelle, j'en doute. Il vaudrait alors mieux ralentir la commercialisation effrénée des nouveaux modèles de portables.
- Comment faire mieux? Etudier les effets des ondes d'abord sur des cellules, comme d'aucuns le disent?
- Scientifiquement, c'est ce qu'on doit faire: aller du plus simple, la cellule, au plus compliqué, les effets sur un organisme. Toutefois, il est difficile de convaincre les chercheurs, leurs donneurs de fonds, et le public de faire des études sur des bactéries... Le citoyen veut savoir ce que sont les effets sur lui-même! Et observer des réactions sur des cellules soumises à des ondes ne veut pas encore dire que ces effets ont des conséquences pathologiques dans un organisme. Des cellules sont naturellement endommagées dans notre corps, et se «suicident», sans que cela affecte ce dernier. Les généralisations sont donc difficiles.
- Et que dire des valeurs limites d'émissions d'ondes par les antennes et appareils qui, en Suisse, sont encore plus faibles que les normes recommandées par l'OMS?
- Tant qu'un doute subsiste, on peut décider d'appliquer le principe de précaution. On peut aussi choisir de s'en tenir strictement à la connaissance admise sur le plan scientifique. Ces choix sont politiques. L'étude Interphone permet tout au plus de confirmer que le risque examiné est probablement faible, puisqu'il n'a pas pu être mis en évidence de manière probante. Malheureusement, elle n'apporte rien d'utile aux décideurs dans la recherche de mesures de protection appropriées, et cela malgré les moyens considérables qui y ont été investis. Reste un problème: les régulations en vigueur sont émises pour éviter des effets aigus et immédiats sur l'homme. Devant le manque de recul, elles ne peuvent pas prendre en compte les effets à (très) long terme. De même, les produits de maquillage ne causent pas de dégât après un jour... Mais est-ce aussi le cas après une utilisation régulière pendant des décennies? Personne n'en sait rien.

[* Vivre dans les champs électromagnétiques. PPUR. 2009.](#)